ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 18 août 2017

Enseignement supérieur

Philippe Maystadt renonce à regret à la présidence de l'ARES

Philippe Maystadt annonce ce vendredi 18 août avoir présenté au ministre de l'Enseignement supérieur sa démission de la présidence du Conseil d'administration de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur. Le ministre d'État renonce ainsi anticipativement à son mandat, qui lui avait été confié en 2014 et s'achevait à la rentrée, contraint par son état de santé. L'intérim sera assuré par l'un des vice-présidents de l'institution.

Philippe Maystadt a présenté sa démission de la présidence du Conseil d'administration de l'ARES ce vendredi 18 août au ministre de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est « *avec regret* », a-t-il fait savoir, qu'il quitte l'institution, en précisant que sa décision lui était dictée par son état de santé, dont il n'a jamais fait secret et qui n'avait jusqu'ici jamais entamé sa disponibilité.

« *Je le regrette vivement car l'ARES a démontré son utilité, en dépit de processus décisionnels complexes dus à la diversité des acteurs autour de la table* », a-t-il encore déclaré, ajoutant que l'institution « *devrait être encore plus utile à l'avenir, en continuant à encourager la coopération et les synergies entre les établissements d'enseignement supérieur, en modernisant et en rationalisant l'offre d'enseignement, et en conseillant le Gouvernement sur des dossiers délicats ou d'avenir* ».

Le ministre d'État avait pris les rênes du Conseil d'administration de l'ARES en octobre 2014 après avoir été proposé par le Gouvernement aux administrateurs, qui avaient unanimement approuvé sa désignation en juillet de la même année.

Philippe Maystadt avait alors succédé au recteur Didier Viviers, qui assurait jusque là la présidence du Conseil d'administration de l'institution par intérim. Il devait achever son mandat, prévu pour trois ans, à la rentrée académique 2017-2018.

« *L'ARES et les établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles auront compté pendant près de trois ans non seulement sur son expérience et ses compétences pointues en matière de gouvernance et d'enseignement supérieur, mais aussi sur la hauteur d'un homme aux grandes qualités de rassembleur* », tient à souligner Julien Nicaise, l'administrateur de l'ARES.

Conformément au décret « Paysage », la personne qui succèdera à Philippe Maystadt devrait être prochainement désignée par le Gouvernement, également pour une période de trois ans, sur avis conforme des administrateurs. La présidence du Conseil d'administration de l'ARES sera assurée entretemps par l'un de ses vice-présidents.

CONTACT
Benjamin Stewart / ARES / T +32 2 225 45 94 / M +32 479 865 833 / benjamin.stewart@ares-ac.be

L'ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR **(ARES)** est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

EN SAVOIR + **:** WWW.ARES-AC.BE